

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Montrevel en Bresse – création de nouveaux vestiaires – document transféré à la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Eclairage du stade municipal de Colomieu NNI 011100101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation de Guéreins NNI 011830101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain en Verbaou de Culoz NNI 011380201 – vérification effectuée – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Terrain du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains des complexes 1 et 2 des Etournelles de Valserhône NNI 010910101 et NNI 010910102 – vérifications par la ligue.
- Terrains Roger PETIT 1 et 2 de Valserhône NNI 010330101 et NNI 010330102 – rapports à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du terrain Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Jean Noël Bouvard 2 de Polliat NNI 013010102 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Fernand Piguet 1 de Marboz NNI 012320101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage des complexes 3 et 4 de Bellignat NNI 010310103 et NNI 010310104 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du terrain municipal de Culoz NNI 011380101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade du Biolay 2 de Saint Etienne du Bois NNI 013500102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Orindis 1 de Montréal La Cluse NNI 012650101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairages des parcs des sports 2 et 3 et du stade Pierre Brichon de Viriat NNI 014510102 – NNI 014510103 et 014510101 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – travaux effectués -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Programmation des mois de mars et avril 2026.

- Terrain de la prairie 2 de Meximieux NNI 012440102
- Terrain des Buclanes de Certines NNI 010690101
- Eclairages des complexes sportifs 1 et 2 de Feillens NNI 011590101 et NNI 011590102
- Eclairage du stade de la Madeleine 1 de Replonges NNI 013200101
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101
- Eclairage du stade de l'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET